

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 2 MARS 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-01-01- INSTITUTIONS (5.6) – INSTALLATION NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT

DATE DE CONVOCATION : 23 FEVRIER 2023

DATE DE PUBLICATION : 6 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry (ayant la procuration de J. TAILLY), CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de Ch. AMMARI), PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de JF. MATTE), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel (ayant la procuration de X. COLIN), VARIS Pierre, PREVOT Vincent (suppléant de JF. SEGAULT), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de P. BONNIN), PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de L. GUYOT), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, CARON Jean-François, MARIN Karine, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MANSUY Thierry (suppléant de A. BELLINASO), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, ORDITZ Jackie (suppléant de T. CHENOT), HARMAND Alde (ayant la procuration de O. ERDEM, départ à compter de la 2023.01.07), ADRAYNI Mustapha (départ à compter de la 2023.01.07), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (arrivée à compter de la 2023.01.04 et départ à compter de la 2023.01.07), HEYOB Olivier (départ à compter de la 2023.01.07, ayant la procuration de L. RIVET), DE SANTIS Fabrice (arrivé à compter de la 2023.01.04), CHANTREL Nancy (départ à compter de la 2023.01.07), BOCANEGRA Jorge (départ à compter de la 2023.01.07), EZAROIL Fatima (départ à compter de la 2023.01.07), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (départ à compter de la 2023.01.07), BONJEAN Myriam (ayant la procuration de Ch DICANDIA), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (départ à compter de la 2023.01.07), MASSELOT Catherine (ayant la procuration de L. LE PIOUFF), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne (arrivé à compter de la 2023.01.04), SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Excusés :</u>	AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, SEGAULT Jean-François, GUYOT Laurent, TAILLY Jérôme, MANSION François, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.06 : 10 avis de procuration. De la 2023.01.07 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.03 : 56 présents. De la 2023.01.04 à la 2023.01.06 : 59 présents. De la 2023.01.07 à la fin : 50 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.03 : 66 votants. De la 2023.01.04 à la 2023.01.06 : 69 votants. De la 2023.01.07 à la fin : 58 votants.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1, L5211-6 et L 5211-8,

Vu l'article L 273-5 et L 273-10 du code électoral,

Considérant d'une part la démission Didier HECKMANN de son poste de 1er Adjoint de la commune d'Ansauville, M. HECKMANN étant par ailleurs délégué suppléant à la CC2T,

Considérant par ailleurs l'information transmise par le Maire de la commune en date du 30 janvier 2023, informant que Mme Sandrine STOCKY est la nouvelle déléguée suppléante à la CC2T,

En conséquence, le Conseil est invité à prendre acte de l'installation de Mme Sandrine STOCKY, nouvelle déléguée communautaire suppléante de la commune d'Ansauville.

Le Conseil Communautaire prend acte de l'installation.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 06/03/2023 à 16h13

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20230302-2023_01_01-